



CONDITIONS GENERALES DE VENTE PARTICULIERS ET NON PROFESSIONNELS



I/ APPLICABLES SUR LE SITE INTERNET AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées « CGV ») régissent l'ensemble des relations entre la société AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au Capital de 148 000 euros, dont le siège social est sis Aéroport Montpellier Méditerranée, à MAUGUIO (34137), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 508 364°155, et tout Client effectuant une Commande sur le site internet <https://www.montpellier.aeroport.fr> ci-après dénommé « le Site ».

Les présentes conditions générales de ventes ne sont pas applicables aux Commandes effectuées par tout autre moyen notamment en agence de voyage, à l'aéroport Montpellier Méditerranée auprès des agents d'accueil.

Elles peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE étant précisé que les CGV applicables sont celles en vigueur et en ligne au jour de la Commande.

Toute Commande effectuée sur le Site suppose l'acceptation préalable et sans restriction des présentes CGV. En passant Commande, le Client atteste être une personne physique majeure agissant soit son propre compte, soit pour celui d'une personne morale dont il est dûment habilité à représenter. Il reconnaît avoir la pleine capacité juridique pour effectuer des transactions au titre des présentes CGV.

Les présentes sont applicables aux consommateurs et aux non professionnels au sens des article L 221-3 du Code de la consommation.

ARTICLE 2 - DEFINITIONS

« Client » désigne toute personne physique ou morale ayant acquis un ou plusieurs services directement auprès de l'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE.

« Bénéficiaire » désigne toute personne physique ou morale bénéficiant des services fournis par l'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE à quelque titre que ce soit.

ARTICLE 3 - SERVICES PROPOSÉS SUR LE SITE

Les Services proposés par le Site sont :

- Le Service de « Réservation en ligne de places de parking » visé en Annexe 1 ;
- Le Service « Coupe-file Premium & Salon » visé en Annexe 2 ;



ARTICLE 4 - MODALITÉ DU « COMPTE CLIENT »

Lors de la première Commande sur le Site, tout nouveau Client doit créer un « Compte Client » pour lequel il est amené à choisir un identifiant (constitué de son adresse électronique) et un mot de passe d'au moins huit caractères alphanumériques (dont une lettre majuscule), afin de personnaliser sa navigation.

A chaque nouvelle visite, le Client s'authentifie grâce à l'association de ces deux éléments qui vaut preuve de son identité. Le Client s'engage donc à fournir des informations sincères et véritables le concernant, lors de son inscription.

Les mots de passe et identifiants sont des données personnelles et confidentielles que le Client s'engage à ne pas les divulguer. Il est donc le seul responsable de leur utilisation. Les données enregistrées constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par le Client sur le Site.

Toute tentative de substitution de mot de passe ou d'identifiant d'un autre Client est strictement interdite. AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE se réserve la possibilité de supprimer de plein droit, sans préavis ni indemnité, le compte du Client en cas de non-respect des présentes CGV, notamment dans l'hypothèse d'une utilisation frauduleuse.

ARTICLE 5 - VALIDATION DÉFINITIVE DE LA COMMANDE

Les différentes étapes d'une Commande sont détaillées tout au long du processus de Commande, sur le Site. Le Client est informé des caractéristiques et disponibilités des services proposés directement sur le Site.

Elles peuvent être adaptées par AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE à tout moment pour mieux répondre aux attentes de ses Clients.

Le contrat est valablement conclu du fait de la procédure de « double clic », avec possibilité de vérifier le détail de la Commande et son prix total, afin de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer l'acceptation définitive.

Une fois avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV par le fait de cocher la case « *J'ai lu et accepte les conditions générales de ventes* », le Client finalise et valide définitivement sa Commande.

Le Client reçoit alors un récapitulatif des informations de sa Commande par un courrier électronique de confirmation généré automatiquement, dès lors que la page de confirmation de paiement s'est affichée. Il est recommandé au Client d'archiver ou d'imprimer ce courrier électronique de confirmation ainsi que le certificat de paiement. Ces informations sont également disponibles sur le « compte client ».

Toute nouvelle Commande du Client n'est acceptée qu'après le règlement complet et régulier par le Client des sommes dues au titre de ses Commandes en cours.



Il est possible d'effectuer plusieurs commandes avec un seul compte Client pour un /plusieurs Bénéficiaires. Dans ce cas, un ou plusieurs compte Bénéficiaires pourront être créés.

ARTICLE 6 - PRIX

Tous les prix sont indiqués en euros et s'entendent toutes taxes comprises. Ils sont susceptibles de modification et peuvent être réactualisés à tout moment. Les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de la validation de la Commande.

ARTICLE 7 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Tout règlement versé à AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE ne saurait être considéré comme des arrhes. L'unique moyen de paiement autorisé est la carte bancaire, au biais d'un système de paiement sécurisé. Seules les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard sont acceptées, dont le Client reconnaît explicitement disposer des droits d'utilisation.

Le Client ne peut en aucun cas, même au motif d'une réclamation formulée, retenir tout ou partie des sommes dues, ni opérer une quelconque compensation. Toute Commande est **réglée au comptant** et débitée dès son acceptation. Un justificatif est disponible sur le « Compte Client ».

Dans le cas où le paiement se révélerait être irrégulier, incomplet ou inexistant, pour quelque raison que ce soit, la vente de la prestation ne peut pas avoir lieu.

ARTICLE 8 - DÉLAIS DE RÉTRACTATION

Conformément aux articles L 221-28 et suivants du Code de la consommation, le Client bénéficie d'un droit de rétractation d'une durée de 14 jours à compter de la validation de sa Commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client peut directement utiliser [le formulaire type de rétractation](#) ou tout autre document qu'il peut envoyer au SERVICE RECLAMATIONS (par courrier à l'adresser SERVICE RECLAMATIONS aéroport Montpellier-Méditerranée CS 10001 34137 MAUGUIO ou par mail à l'adresse contact@montpellier.aeroport.fr) pour autant que sa demande soit dénuée d'ambiguïté quant à sa volonté de se rétracter. Dans tous les cas, le document de rétractation doit comporter à minima, les noms et prénoms du Client ainsi que son numéro de Commande, son numéro client, son adresse mail et son numéro de téléphone.

Le Client est alors remboursé du prix, dans un délai maximum de 14 jours à compter de la date à laquelle AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE est informé de la décision du Client de se rétracter. Le remboursement est réalisé directement sur le compte bancaire rattaché à la carte utilisée lors de la Commande.

Lorsque l'utilisateur sélectionne des dates d'exécution de la prestation de services avant la fin du délai de rétractation, l'acceptation des présentes conditions générales de vente lors de



sa réservation vaut demande expresse au sens de l'article L 221 -25 du Code de la consommation.

Conformément aux dispositions de l'article L.221- 28 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

- de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.
- de fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation

ARTICLE 9 - RESPONSABILITÉ

La responsabilité d'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE ne saurait être recherchée dans les cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable à un cas de force majeure tel que défini par le droit français. De même sa responsabilité ne saurait être engagée en cas :

- de perturbations ou de pannes inhérentes à l'utilisation du réseau Internet affectant la navigation sur le Site ;
- de dysfonctionnements imputables à des logiciels de tiers ;
- - de problèmes techniques sur le matériel informatique du Client.

En cas d'indisponibilité des services commandés par le Client AMM fera ses meilleurs efforts pour y remédier ou lui proposer une solution similaire.

ARTICLE 10 PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE collecte les données à caractère personnel des Clients et des Bénéficiaires (civilité, Nom, Prénom, adresse email, adresse postale et numéro de téléphone, données de la carte d'embarquement selon les services), nécessaires au traitement du service, à la gestion des Commandes et de ses relations commerciales. La base légale de ce traitement est le consentement.

En fonction des choix émis lors de la création ou consultation de son « Compte Client », le Client est susceptible de recevoir des informations, offres commerciales et actualités (newsletter) d'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE, comme indiqué lors de la création du compte, et dont il est possible de se désinscrire à tout moment en décochant les options correspondantes.

Ces données sont conservées pendant 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.



Conformément à la réglementation en vigueur relative aux données à caractère personnel, le Client/Bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, d'opposition et d'effacement des données le concernant en formulant une demande par mail à l'adresse dpo@montpellier.aeroport.fr. Une réponse lui est alors adressée dans un délai d'un (1) mois suivant la réception de cette demande.

Le Client/Bénéficiaire peut consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur des droits.

Si le Client/Bénéficiaire estime, après avoir contacté AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la CNIL.

ARTICLE 11 - COOKIES

Lors de sa visite sur le Site, des cookies sont déposés sur le terminal (ordinateur, tablette, etc.) du Client.

Ces cookies ne servent en aucun cas à collecter frauduleusement des données personnelles. Ils permettent à AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE de mesurer l'audience, améliorer la navigation, et repérer les dysfonctionnements du Site.

ARTICLE 12 - SERVICE CLIENT

Toutes questions, demandes d'informations ou réclamations aux Services proposés doivent être adressées au SERVICE CLIENT AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE, - CS 10001 -341347 MAUGUIO

Après avoir saisi l'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage*, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

** litiges de nature contractuelle entre un consommateur et un professionnel portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fourniture de services.*

ARTICLE 13 - STIPULATIONS FINALES

AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE archive les bons de Commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle, conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques d'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE dans des conditions raisonnables de sécurité, sont considérés comme les preuves des communications, des Commandes et des paiements intervenus avec le Client.

Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

Si l'une des clauses ou dispositions des présentes CGV venait à être annulée ou déclarée illégale par une décision de justice définitive, cette nullité ou illégalité n'affectera aucunement les autres clauses et dispositions qui continueront à pleinement s'appliquer.



II/ APPLICABLES AUX ACHATS/ USAGES HORS SITE INTERNET AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées « CGV ») régissent l'ensemble des relations entre la société AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE (AMM), Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au Capital de 148 000 euros, dont le siège social est sis Aéroport Montpellier Méditerranée, à MAUGUIO (34137), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 508 364°155, et tout Client particulier ou non-professionnel dans le cadre de tout usage d'installation et/ou tout achat de bien ou de service directement auprès la société AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE à l'exclusion des achats effectuées sur le site Internet <https://www.montpellier.aeroport.fr>.

Elles peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE étant précisé que les CGV applicables sont celles en vigueur et en ligne au jour de la Commande.

Tout usage des installations aéroportuaires et notamment des parcs de stationnement et/ ou tout achat de bien ou de service entraîne l'acceptation préalable et sans restriction des présentes CGV.

ARTICLE 2 - DEFINITIONS

« Client » désigne toute personne physique ou morale ayant acquis un ou plusieurs services directement auprès de l'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE.

« Bénéficiaire » désigne toute personne physique ou morale bénéficiant des services fournis par l'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE à quelque titre que ce soit.

ARTICLE 3 - PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE collecte les données à caractère personnel des Clients et des Bénéficiaires (civilité, Nom, Prénom, adresse email, adresse postale et numéro de téléphone, données de la carte d'embarquement selon les services), nécessaires au traitement du service, à la gestion des Commandes et de ses relations commerciales. La base légale de ce traitement est le consentement.

En fonction des choix émis lors de la création ou consultation de son « Compte Client », le Client est susceptible de recevoir des informations, offres commerciales et actualités (newsletter) d'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE, comme indiqué lors de la création du compte, et dont il est possible de se désinscrire à tout moment en décochant les options correspondantes.



Ces données sont conservées pendant 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Conformément à la réglementation en vigueur relative aux données à caractère personnel, le Client/Bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, d'opposition et d'effacement des données le concernant en formulant une demande par mail à l'adresse dpo@montpellier.aeroport.fr. Une réponse lui est alors adressée dans un délai d'un (1) mois suivant la réception de cette demande.

Le Client/Bénéficiaire peut consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur des droits.

Si le Client/Bénéficiaire estime, après avoir contacté AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la CNIL.

ARTICLE 4 - RESPONSABILITÉ

La responsabilité d'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE ne saurait être recherchée dans les cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable à un cas de force majeure tel que défini par le droit français.

En cas d'indisponibilité des services commandés par le Client AMM fera ses meilleurs efforts pour y remédier ou lui proposer une solution similaire.

ARTICLE 5 - PRIX

Tous les prix sont indiqués en euros et s'entendent toutes taxes comprises. Ils sont susceptibles de modification et peuvent être réactualisés à tout moment, après affichage préalable par AMM. Les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de la validation de la Commande.

ARTICLE 6 - FACTURATION

Article 6.1: Généralités sur les facturations

- Les factures sont émises en simple exemplaire et peuvent être accompagnées d'un bordereau descriptif détaillant la prestation.
- Les factures sont portables et non quérables.

Article 6.2 : Modes de règlement

- AMM ne pratique pas d'escompte.
- Le paiement s'entend comme étant réalisé à l'encaissement effectif du prix, aux moyens des instruments financiers définis aux points suivants : par chèque bancaire en Euros (voir conditions dans les points de vente), carte bancaire ou de paiement (Seules les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard), ou versements en espèces en Euros au comptoir



ARTICLE 7 - RECLAMATIONS

Toutes questions, demandes d'informations ou réclamations aux Services proposés doivent être adressées au SERVICE CLIENT AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE, - CS 10001 -341347 MAUGUIO

Après avoir saisi l'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage*, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

** litiges de nature contractuelle entre un consommateur et un professionnel portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fourniture de services.*

ARTICLE 8 - ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Pour toutes les contestations relatives aux prestations aéronautiques et non aéronautiques réalisées par AMM ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes CVG, seuls seront compétents les Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Montpellier.

ARTICLE 9 - LOI APPLICABLE

AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE archive les bons de Commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle, conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques d'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE dans des conditions raisonnables de sécurité, sont considérés comme les preuves des communications, des Commandes et des paiements intervenus avec le Client.

Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

Si l'une des clauses ou dispositions des présentes CGV venait à être annulée ou déclarée illégale par une décision de justice définitive, cette nullité ou illégalité n'affectera aucunement les autres clauses et dispositions qui continueront à pleinement s'appliquer.



ANNEXE 1 : CONDITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AU SERVICE DE RESERVATION EN LIGNE DE PLACES DE PARKING

ARTICLE 1 - DEFINITIONS

« Client » désigne toute personne physique ou morale ayant acquis le service directement auprès de l'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE.

« Bénéficiaire » désigne toute personne physique ou morale bénéficiant des services fournis par l'AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE à quelque titre que ce soit.

ARTICLE 2 - CHAMP D'APPLICATION

Seuls les Bénéficiaires souhaitant stationner une voiture particulière (véhicule à moteur, construit et conçu pour le transport de personnes, ayant au moins 2 roues, comportant, outre le siège du conducteur, 8 places assises au maximum et dont le poids total en charge autorisé est inférieur à 3,5 tonnes), peuvent bénéficier du Service de Réservation en ligne de places de parkings (ci-après nommé « Service de Réservation »), et dont la hauteur maximale respecte les limites mentionnées dans le tableau ci-dessous :

PARC DE STATIONNEMENT	HAUTEUR MAXIMALE	LARGEUR MAXIMALE
P6 100% Web	2,50 m	2,40 m

En application de l'arrêté préfectoral relatif aux mesures de police applicables sur l'aérodrome de Montpellier-Méditerranée ; le camping ou le caravanning sont interdits.

ARTICLE 3 - DESCRIPTION DU SERVICE

Le « Service de Réservation » permet aux Bénéficiaires d'avoir la garantie de trouver une (ou plusieurs) place(s) de parking sur le parc de stationnement P6 100% Web de l'AEROPORT DE MONTPELLIER-MEDITERRANEE pour une date, une durée et des heures précises, dans la limite du nombre de places disponibles au moment où est effectuée la Commande.

L'emplacement n'étant pas matérialisé, le Bénéficiaire stationne sur la première place libre.

Le « Service de Réservation » est réservé aux Clients ayant créé un « Compte Client » sur le Site selon les modalités précédemment définies dans les CGV applicable sur le Site Internet. Il offre la possibilité de réserver une place dont la durée maximale de stationnement est limitée à 60 jours (avec un minimum de 72 heures). Il est strictement interdit de cumuler plusieurs réservations sur des dates qui se chevauchent pour un même Bénéficiaire.



La réservation en ligne d'une place de parking ne peut toutefois être effectuée dans un délai supérieur à 180 jours (et au minimum de 1 heure) avant la date effective du stationnement du véhicule.

ARTICLE 4 - CONDITIONS D'UTILISATION

Lorsque que le Bénéficiaire arrive à la borne d'entrée du parc de stationnement (à l'heure prévue ; en cas d'arrivée anticipée, l'accès au parking sera accordé 6 heures avant l'heure de commencement prévue du stationnement), il saisit le code d'accès présent sur le coupon qui lui a été communiqué lors de sa Commande (également disponible en téléchargement depuis le tableau de bord du « Compte Client ») sur le clavier numérique. Dès validation du code d'accès, la borne délivre automatiquement un ticket, que le Bénéficiaire devra conserver pour sortir du parking. Le code d'accès n'est alors plus utilisable.

AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE recommande aux Bénéficiaires de conserver soigneusement leur code d'accès qui est dans tous les cas indispensables pour accéder à son parc de stationnement, Le code d'accès délivré est strictement personnel et confidentiel. Il ne peut être cédé ou transféré à un tiers. Il appartient au Bénéficiaire de le conserver jusqu'à son utilisation en entrée du parc de stationnement. AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE décline toute responsabilité en cas d'utilisation par un tiers ou utilisation frauduleuse.

En cas de perte ou de difficulté pour saisir son code d'accès, le Bénéficiaire doit faire appel à un « Agent », via les interphones situés sur les bornes d'entrées du parc de stationnement. L'Agent vérifie alors la réservation Bénéficiaire dans les bases de données, avant de lui permettre l'accès du parc de stationnement.

Lors de son départ, et si le Bénéficiaire n'a pas dépassé l'heure de sortie prévue (en cas de retour retardé, la sortie du parking sera prorogée de 6 heures maximum, au delà il sera fait application de la majoration ci-dessous), il présente le ticket remis lors de son entrée au niveau de la borne de sortie, pour quitter le parc de stationnement.

AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE recommande aux Bénéficiaires de conserver soigneusement leur ticket de sortie qui est dans tous les cas indispensables pour sortir du parc de stationnement. Le ticket de sortie délivré est strictement personnel et confidentiel. Il ne peut être cédé ou transféré à un tiers. Il appartient au Client/Bénéficiaire de le conserver jusqu'à son utilisation en sortie du parc de stationnement. AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE décline toute responsabilité en cas d'utilisation par un tiers ou utilisation frauduleuse.

En cas de perte ou de difficulté pour sortir, le Bénéficiaire doit faire appel à un « Agent », via les interphones situés sur les bornes sorties du parc de stationnement. L'Agent vérifie alors la réservation du Bénéficiaire dans les bases de données, avant de lui permettre la sortie du parc de stationnement.

AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE autorise les arrivées anticipées de 6 heures et les départs retardés de 6 heures maximum. Passés ces délais, les dépassements sont facturés selon la grille tarifaire en vigueur, pour laquelle toute tranche commencée est due.



AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE recommande donc aux Bénéficiaires de prévoir un délai suffisant entre l'heure d'arrivée du vol et l'heure de sortie du parc de stationnement. **En aucun cas, AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE ne peut être tenu responsable de tout dépassement lié à des évènements extérieurs au « Service de Réservation en ligne de places de parking », notamment en cas de retard ou d'annulation des vols. Aucune modification de la réservation ne sera effectuée au-delà de la période d'annulation de 3 heures, y compris pour ce motif.**

ARTICLE 5 - MODIFICATION - ANNULATION

Aucune modification de Commande n'est possible à compter du paiement de cette dernière. Cependant, AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE offre la possibilité à ses Clients/Bénéficiaires d'annuler leurs Commandes jusqu'à 3 heures avant les dates et heures prévues du stationnement directement sur le « compte Client- rubrique mes commandes ».

Une fois ces modalités effectuées, le Client est remboursé dans un délai maximum de 14 jours à compter de la date à laquelle AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE est informé de la demande d'annulation.

Le remboursement est réalisé directement sur le compte bancaire rattaché à la carte utilisée lors de la Commande.

Conformément aux articles L 221-28 et suivants du Code de la consommation, le Client bénéficie d'un droit de rétractation d'une durée de 14 jours à compter de la validation de sa Commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité. Pour ce faire, le Client utilise les modalités visées par l'Article 8 des CGV.

ARTICLE 6 - STIPULATIONS FINALES

Le stationnement des véhicules dans le parc de stationnement de l'AEROPORT DE MONTPELLIER- MEDITERRANEE est soumis aux dispositions de l'arrêté préfectoral fixant les mesures de police applicables sur l'aérodrome de MONTPELLIER- MEDITERRANEE ainsi qu'à celles du règlement intérieur des parcs de stationnement publics de l'aéroport MONTPELLIER- MEDITERRANEE, affiché à l'intérieur de l'aéroport ou consultable sur le site <https://www.montpellier.aeroport.fr>.

AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE rappelle à ses Clients/Bénéficiaires que le Code de la Route s'applique sur toutes les voies ouvertes à la circulation publique et notamment les parkings.

Le « Service de Réservation » donne uniquement un droit de stationnement et non un droit de gardiennage, de surveillance ou de dépôt du véhicule. AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE décline toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol des effets personnels du Client/Bénéficiaire, ceux-ci étant sous sa seule et unique responsabilité.



ANNEXE 2 : CONDITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AU SERVICE « COUPE-FILE PRÉMIUM + SALON »

ARTICLE 1 - DEFINITIONS

« Client » désigne toute personne physique ou morale ayant acquis un ou plusieurs services directement auprès de l'AÉROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE.

« Bénéficiaire » désigne toute personne physique ou morale bénéficiant des services fournis par l'AÉROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE à quelque titre que ce soit.

ARTICLE 2 - DESCRIPTION DES SERVICES

Le Service « **Coupe-file Premium & Salon** » proposé sur le Site permet au Bénéficiaire de bénéficier d'un accès plus rapide au contrôle de sûreté et d'inspection des bagages à main de l'Aéroport Montpellier Méditerranée, sans passer par la file d'attente traditionnelle, et d'un droit d'accès au Salon de l'AÉROPORT DE MONTPELLIER-MEDITERRANEE, pour un nombre de personne déterminé. Le coupe-file Premium et le Salon sont indissociables. Leur utilisation partielle ne donne droit à aucun remboursement. Ce titre est valable uniquement au Salon de l'aéroport de Montpellier, il ne pourra être utilisé sur d'autres Salons d'aéroports.

La Commande d'un Service « Coupe-file Premium & Salon » se matérialise par un coupon communiqué lors de la Commande (également disponible en téléchargement depuis le tableau de bord du « Compte Client ») à imprimer par le Bénéficiaire ou à afficher sur son téléphone portable. Lors de son passage au « Coupe-file Premium », le Bénéficiaire doit scanner ce code-barres, puis sa carte d'embarquement sur le lecteur optique.

Les Bénéficiaires doivent disposer d'une carte d'embarquement pour un vol au départ de Montpellier-Méditerranée, le jour d'utilisation des services.

■ Le Service « **coupe-file Premium** » proposé sur le Site permet aux Bénéficiaires de bénéficier d'un accès plus rapide au contrôle de sûreté et d'inspection des bagages à main de l'Aéroport Montpellier Méditerranée, sans passer par la file d'attente traditionnelle.

Le Service « Coupe-file Premium » ne peut toutefois pas être considéré comme un accès prioritaire au contrôle de sûreté et d'inspection des bagages. AÉROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE recommande à ses Bénéficiaires de prévoir un délai suffisant pour accéder auxdits contrôles de sûretés obligatoires avant leur embarquement. En aucun cas, AÉROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE ne pourra être tenu responsable d'un quelconque retard ayant pour conséquence d'empêcher le Bénéficiaire de prendre son vol.

■ Le service « **Salon** » est ouvert conformément aux horaires d'ouvertures affichés sur le Site et dans le Salon. Les horaires sont fournis à titre indicatif, ils peuvent être soumis à modification sans préavis.
Les personnes mineures non accompagnées ne sont pas admises.



ARTICLE 3 - CONDITIONS D'UTILISATION

L'achat d'un service unitaire ou d'Abonnement donne lieu à l'envoi d'un coupon sur l'adresse email du Bénéficiaire communiquée par le Client lors de l'achat du service. Le coupon est également accessible à tout moment depuis le tableau de bord du « Compte Client » sur le Site.

Le coupon délivré est indispensable pour accéder au Service « Coupe-file Premium & Salon ». Il contient un coupon dont la reproduction ou la contrefaçon est strictement interdite. Le Coupon, pour pouvoir être utilisé doit être préalablement téléchargé sur le Smartphone du Bénéficiaire ou imprimé sur papier. A des fins de contrôle, le Bénéficiaire doit également être muni d'une **pièce d'identité officielle en cours de validité** et d'une carte d'embarquement pour un vol au départ de Montpellier Méditerranée le jour d'utilisation du service « Coupe-file Premium & Salon ».

AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE se réserve le droit d'interdire l'accès au Service « Coupe-file Premium & Salon » en cas d'utilisation frauduleuse suspectée. Le coupon peut être invalidé en cas d'utilisation frauduleuse avérée.

■ Du service « **Coupe-file Premium** » :

Les bornes « Coupe-file Premium » sont situées dans les Halls Départs (H1 et H2), leur accès est indiqué par un panneau.

Lorsque que le Client/Bénéficiaire arrive à la borne « Coupe-file Premium », il présente le coupon devant le lecteur optique.

En cas de perte ou de difficulté pour scanner son coupon à la borne, le Client doit s'adresser à l'agent d'accueil.

■ Du service « **Salon** » :

Le « Salon » est situé en salle d'embarquement face aux portes 16 et 17. Son accès est indiqué par un panneau.

Lorsque que le Bénéficiaire se présente à l'entrée du Salon, il présente le coupon à l'Agent tenu aux vérifications, ainsi que sa carte d'embarquement en cas de prestation unitaire. Pour les Bénéficiaires titulaires d'un abonnement annuel, seule la carte d'embarquement doit être présentée sauf lors du premier passage.

En cas de perte de son coupon, le Bénéficiaire doit se présenter à l'Agent d'accueil du Salon.

En cas de nécessité, le Bénéficiaire peut sortir du Salon et doit être en mesure de représenter son coupon/ carte d'embarquement à chaque nouvelle entrée pour avoir accès au Salon visé.

En accédant au service « Salon », le Bénéficiaire accepte sans réserve le règlement Intérieur.

ARTICLE 4 – TYPES DE SERVICES

■ Service unitaire « **Coupe-file Premium & Salon** »:



Le service « **Coupe-file Premium & Salon** » est disponible en accès unitaire.

L'achat d'un accès unitaire ne donne pas droit à un accompagnant.

L'accès unitaire est valable 12 mois à compter de la date d'achat.

Les accès au coupe-file Premium et à l'entrée du Salon doivent être réalisés dans la même journée. Au-delà, le coupon unitaire n'est plus utilisable.

■ **Abonnement annuel « Coupe-file Premium & Salon » :**

L'Abonnement annuel donne droit à l'accès illimité au service « Salon & Coupe-file Premium », quelle que soit la compagnie aérienne avec laquelle le Bénéficiaire voyage. Il permet un accès facilité au service* sur présentation de la carte d'embarquement aux NOM et Prénom du Bénéficiaire (* à l'exception du 1^{er} passage qui nécessite la validation des informations du Bénéficiaire).

L'Abonnement annuel est personnel et nominatif au Bénéficiaire (NOM/Prénom tels que renseignés sur le formulaire d'achat). Ces informations (NOM/Prénom) doivent être identiques à celles figurant la carte d'embarquement du Bénéficiaire. Il ne peut être cédé ou transféré à un tiers.

L'Abonnement annuel donne droit à un accompagnant de plus de 12 ans ou deux accompagnants de moins de 11 ans dont les conditions d'accès doivent être identiques à celles du Bénéficiaire (même jour, même vol).

L'Abonnement annuel est valable 12 mois à compter de la date renseignée sur le formulaire d'achat.

■ **Forfait 12 Passages « Coupe-file Premium & Salon » :**

Le forfait annuel 12 passages donne droit à 12 accès au service « **Coupe-file Premium & Salon** », quelle que soit la compagnie aérienne avec laquelle le Bénéficiaire voyage. Il permet un accès facilité au service* sur présentation de la carte d'embarquement aux NOM et Prénom du Bénéficiaire (* à l'exception du 1^{er} passage qui nécessite la validation des informations du Bénéficiaire).

Le forfait annuel 12 passages est personnel et nominatif au Bénéficiaire (NOM/Prénom tels que renseignés sur le formulaire d'achat). Ces informations (NOM/Prénom) doivent être identiques à celles figurant la carte d'embarquement du Bénéficiaire. Il ne peut être cédé ou transféré à un tiers et ne droit à aucun accompagnant gratuit.

A chaque utilisation du service « **Salon & Coupe-file Premium** », un passage sera décompté du forfait du Bénéficiaire. Un passage est caractérisé par toute présentation de la carte d'embarquement aux NOM et Prénom du Client à l'entrée du Salon. Lors d'un passage, en cas d'éligibilité du Bénéficiaire au « **Salon & Coupe-file Premium** » à un autre titre que celui du forfait 12 passages, cette éligibilité à un autre titre primera et le passage ne sera pas décompté du forfait annuel 12 passages.



Le forfait annuel 12 passages est valable 12 mois à compter de la date d'achat du forfait (« validité du forfait »). A l'issue de la période de validité du forfait, les passages non utilisés, qu'elle qu'en soit la raison, ne seront pas remboursés. En cas d'utilisation des 12 passages avant la fin de validité du forfait, celui-ci expirera automatiquement par anticipation, le Bénéficiaire conserve la possibilité d'acheter un nouveau forfait.

ARTICLE 5 – PERTE- VOL

L'usage du service « Coupe-file Premium & Salon » est strictement personnel et réservé au Bénéficiaire (NOM/PRENOM) dont l'identité a été indiquée lors de la commande et qui figure sur le coupon.

AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE se réserve la possibilité de demander au Client/Bénéficiaire justifier de son identité au moyen d'une pièce d'identité officielle en cours de validité.

En cas de perte ou de vol du coupon, le Bénéficiaire est invité à le signaler à l'Agent du coupe-file ou du Salon.

ARTICLE 6 - MODIFICATION - ANNULATION

Aucune modification ni annulation de Commande n'est possible à compter du paiement de cette dernière.

Conformément aux articles L 221-28 et suivants du Code de la consommation, le Client bénéficie d'un droit de rétractation d'une durée de 14 jours à compter de la validation de sa Commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité. Pour ce faire, le Client utilise les modalités visées par l'Article 8 des CGV.

L'utilisation du service individuel « Coupe-file Premium & Salon », du Forfait 12 Passages « Coupe-file Premium & Salon » et/ou la définition d'une date de démarrage d'Abonnement annuel « Coupe-file Premium & Salon » antérieure à l'expiration du délai de rétractation vaut renonciation à ce droit par le Client.

